

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIÉ FUTSAL

Réunion Restreinte du Lundi 08 avril 2024

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le lundi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela il faut utiliser la « demande de changement » via Footclubs validée par les deux clubs le lundi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Le site internet du District fait foi la veille du match à 12h00 :

La veille du match à 12h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

RAPPEL

Selon le RSG de la LPIFF Article 6. - Terrain.

6.1 - 1. Les équipes disputant le Championnat doivent obligatoirement avoir un terrain

(Conformément à la loi 1 des lois du jeu de Futsal) et justifier de sa jouissance par la production avec le dossier d'engagement, et en tout état de cause avant le début du Championnat, d'une attestation de mise à disposition des installations par leur propriétaire mentionnant le créneau attribué (jour et heure). A défaut du respect de l'une de ces dispositions, le club ne peut pas participer au Championnat Futsal.

COUPE VDM FUTSAL

Tirage des ¼ de Finale à jouer semaine du 15 au 21/04/2024

Equipes qualifiées = Créteil Futsal US 1 - VSG Futsal 1 - Kremlin Bicêtre Futsal 2 - B2M Futsal 1 - Maisons Alfort FC 1 - Villeneuve Ablon US 1 - Champigny CF 1 et C'NOUES 2 **ou** Champigny CF 2 (*se joue le 21/04 ou en semaine avec accord des 2 clubs*).

Match N° 1 = C'noues 2 **ou** Champigny CF 2 (Disputé le 21/04) / Champigny CF 1 (**devrait pouvoir se disputer en semaine avant le 06/05**)

Match N°2 = Villeneuve Ablon US 1 / Maisons Alfort FC 1

Match N°3 = B2M Futsal 1 / Créteil Futsal US 1

Match N°4 = VSG Futsal 1 / Kremlin Bicêtre Futsal 2

- Pour les ¼ Finales : 1 Arbitre désigné sur chaque rencontre à la charge du club recevant

Pour les 1/2 semaine du 6 au 12/05/2024

Vainqueur Match N° 3 / Vainqueur Match N°1

Vainqueur Match N°2 / Vainqueur Match N°4

- Pour les ½ Finales : 2 Arbitres seront désignés à la charge des deux Clubs

N°27873644 – C'NOUES 2 / CHAMPIGNY CF 2 C VDM Futsal du 31/03/2024

Lecture de la FMI du rapport de l'arbitre officiel de la rencontre et du club de C'NOUES.

La commission constate que la rencontre ne s'est pas déroulée par suite du refus de l'arbitre officiel car n'ayant pas de vestiaire fermé à clé (clé perdue) et ce malgré les diverses propositions faites par les deux clubs.

Il est rappelé à l'arbitre et aux deux clubs de bien renseigner la FMI avant et surtout après match car c'est le procès-verbal officiel de la rencontre. En l'état, sur la FMI, match de coupe du Val de Marne disputé score final 0-0, pas de tir au but, RAS sur toutes les rubriques et signatures de tout le monde en après match, sans aucune observation.

La commission reporte la rencontre au 21/04/2024 ou en semaine si accord des deux clubs.

Prévenir l'équipe adverse.

FUTSAL D1

N°26035589 - MAISONS ALFORT FC 1 / CHAMPIGNY CF 2 Futsal D1 du 11/03/2024

Lecture du rapport de l'arbitre officiel de la rencontre qui informe un dysfonctionnement de la tablette. Utilisation d'une feuille papier.

Rencontre disputée score final 2-5.

La commission reste malgré tout en attente de la feuille de match papier.

Matches Remis =

N°27873642 - MAISONS ALFORT FC 1 / RUNGIS US 1 C VDM Futsal du 04/03/2024 Remis au 08/04/2024

N°27233567 – VILLENEUVE ABLON US 2 / VITRY ASC 2 Futsal D2 du 23/03/2024 Remis au 13/04/2024

N°27233563 – C'NOUES 2 / VITRY ASC 3 Futsal D1 du 17/03/2024 Remis au 14/04/2024

N°27233567 – VILLENEUVE ABLON US 2 / VITRY ASC 2 Futsal D2 du 23/03/2024 Remis au 20/04/2024